



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 25 juillet 2024



Le vingt-sept juin deux mil vingt-quatre, à dix-neuf heures 30 minutes, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents : Bernard Riant, Véronique Pierron, Joël Nain, Jean-Michel Guyot, Martine Chevallier, Philippe Devin, Dany Moine, François Beaulieu

Absents excusés : Thierry Guenard (pouvoir à Véronique Pierron), Christophe Delingette (pouvoir à Dany Moine), Jérôme Brihaye (pouvoir à Joël Nain), Alexandre Fish (pouvoir François Beaulieu), Marion Girardot (pouvoir à Jean Michel Guyot)

Secrétaire de Séance : Véronique Pierron

Conseillers en exercice : 13

Présents : 8

Votants : 13

I -/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Le procès-verbal du conseil municipal du 27 juin 2024 est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

II -/ COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

CAE : Véronique Pierron rencontrera la remplaçante de Madame Dumont Fellah le mercredi 31 juillet à la Mairie.

ASLH Juillet : Une nouvelle fois nos Associations (ART'AMIS, QI GONG) sont intervenues auprès des enfants en plus des sorties habituelles.

YOGA : la Commission enfance étudiera une éventuelle intervention avec un professeur de yoga le mercredi matin. Le dossier sera étudié avec la CAF qui pourrait apporter des aides pour financer ces interventions.

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

La pose du panneau « 1^{ère} fleur » implanté à la sortie sud du village a été inauguré le 12 juillet en présence de Bernard Riant, Maire, Joël Nain, Véronique Pierron, adjoints, Martine Chevallier, Jérôme Brihaye,

Christophe DELINGETTE, membres de la commission environnement, des employés communaux et des membres du jury.

Commission Travaux - Voirie - Bâtiments

Rapporteur : Philippe DEVIN

Les travaux d'isolation et d'habillage des velux à la salle de la fontaine seront réalisés en septembre. Véronique PIERRON rappelle que ces travaux devaient faire l'objet d'une subvention auprès du Conseil Départemental à condition que ceux-ci soient effectués en même temps que le changement des fenêtres du bâtiment école élémentaire et de la pose d'une banne à l'école maternelle pour limiter les impacts des fortes chaleurs.

François BEAULIEU et Jean Michel GUYOT absents lors de la réunion initiale de la commission remettent en cause le choix proposé par la commission pour les travaux des fenêtres et de la banne et demandent que d'autres études soient faites : mise en place d'une climatisation à l'école maternelle et un audit du bâtiment « école ». Les travaux à la salle de la fontaine seront donc effectués à la date convenue mais ne seront pas subventionnés. Bernard Riant charge François BEAULIEU et Jean Michel GUYOT de faire les démarches nécessaires et de trouver les subventions nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Véronique PIERRON informe le conseil municipal qu'elle a assisté à la réunion de présentation des dossiers de subvention au Conseil Départemental et que la synthèse financière du contrat territorial 2022-2027 se présente ainsi :

- Le montant de l'enveloppe indicative prévisionnelle affectée au territoire est de 5 100 000 euros.
- Le montant des subventions déjà votées en 2022-2023 est de 4 105 348 euros.
- Le montant des subventions demandées en 2024 est de 1 610 986 euros.
- Le disponible est donc de - **666 334 euros**

Véronique PIERRON précise également que lors de cette réunion il a été évoqué que priorité serait donnée aux Communes n'ayant pas eu de subventions en 2022 et 2023, ce qui n'est pas notre cas.

Subventions accordées aux Communes : Le Ministre Christophe BECHU,

- Demande de se recentrer sur les « priorités » concernant la rénovation énergétique des bâtiments scolaires et de mettre l'accent sur les établissements situés en QPV (Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville).
- Appelle les Préfets à « faire une analyse plus sélective » des dépenses subventionnables. Il est notamment demandé « d'exclure les cumuls avec d'autres financements de l'Etat » ce qui semble vouloir dire, qu'une action ne pourrait bénéficier en même temps du soutien du Fonds vert et de la DETR ou de la DSIL.
- Demande que, désormais, les avances se limitent à 15 % en place des 80 % existant à ce jour.

Assainissement rue des tournants : une réunion est programmée pour le mercredi 21 août à 10 h

Commission Animation

Rapporteur : Martine CHEVALLIER

Fête nationale : La journée est une nouvelle fois une réussite, le temps était au rendez-vous : pêche à la truite, apéritif tout en musique offert par la Commune et une soirée conviviale à laquelle ont participé 95 convives. Le feu d'artifice offert par la Commune a une nouvelle fois conquis le public nombreux. Merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse.

III-/ Saisine CST pour prise arrêté portant sur les lignes directrices de gestion

Bernard Riant donne lecture d'un document portant sur les LDG (Lignes Directrices de Gestion). Ces lignes directrices précisent les orientations générales d'une structure publique en matière de gestion des ressources humaines, notamment la mobilité, la promotion ou encore la valorisation des parcours professionnels. Chaque administration doit édicter ses propres lignes directrices de gestion qui vont déterminer sa stratégie pluriannuelle des ressources humaines et fixer les orientations générales en matière de promotion.

Le conseil municipal valide cette nouvelle procédure.

IV-/ COMMUNICATIONS

- Réseau cuivre Orange : Bernard Riant donne lecture d'un courrier de France Telecom qui informe la Commune que VALLAN a été présélectionné pour être dans le lot 4 de fermeture du réseau cuivre. Le Maire prendra contact avec France Telecom pour avoir plus d'informations.
- La remplaçante de Céline CHEVALLIER prendra ses fonctions le 20 Août 2024.
- Dossier de saisine du Comité Social Territorial : Suite au départ de Céline CHEVALLIER et à la réorganisation des postes administratifs, Gaëlle GEOFFROY souhaite augmenter son temps de travail et passer ainsi de 29/35^e à 35/35^e. Un avis doit être demandé au Comité Social Territorial. Le Conseil Municipal prend acte.
- Emprunt SLIMANI : Bernard Riant informe les Conseillers des démarches effectuées auprès des banques pour l'emprunt relatif aux travaux et précise que ce ne sont là que des indications qui seront revues quand le dossier sera finalisé. Il informe également le Conseil Municipal qu'une réunion avec la MOE est fixée au mercredi 28 Août 2024.
- PHOTOSOL : Véronique PIERRON informe le conseil municipal qu'elle a assisté, en tant que commune limitrophe, à la Mairie de Chevannes, à une réunion relative au développement d'un parc agrivoltaïque sur la commune de Chevannes.

Prochaine réunion : Conseil Municipal : 26 Septembre 2024 à 19 h 30

La séance est levée à 22 h 15

Fait et délibéré, le vingt-sept juin deux mil vingt-quatre.

Le Maire,
Bernard Riant



Véronique PIERRON

Joël NAIN

Thierry GUENARD
Absent excusé

Jean-Michel GUYOT

Martine CHEVALLIER

Dany MOINE

Philippe DEVIN

Christophe DELINGETTE
Absent excusé

Jérôme BRIHAYE
Absent excusé

Alexandre FISH
Absent excusé

François BEAULIEU

Marion GIRARDOT
Absente excusée

